

Code de Déontologie de Boeing

Le code de Déontologie Boeing définit les comportements attendus de la part de tous les employés de Boeing. Boeing mènera ses activités de manière juste, impartiale, éthique et appropriée, conformément à toutes les lois et règlements applicables et en accord avec les valeurs de Boeing. Pour mener à bien son activité, l'intégrité doit être la base de toutes les relations de l'entreprise, que ce soient les relations avec les clients, les fournisseurs, les communes et entre les employés. Les normes les plus exigeantes en matière de comportement éthique en entreprise sont exigées des employés de Boeing dans l'exercice de leurs responsabilités dans l'entreprise. Les employés de Boeing acceptent de ne pas se livrer à des comportements ou activités susceptibles de mettre en doute l'honnêteté, l'impartialité ou la réputation de l'entreprise ou de lui causer de l'embarras. Les employés manifesteront leur engagement envers les valeurs de Boeing, traiteront les autres avec respect et s'abstiendront à toute forme de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel.

En tant qu'employé(e) la Boeing Company, je veillerai à :

- ne pas m'engager dans une quelconque activité susceptible de créer un conflit d'intérêt pour moi ou l'entreprise,
- ne pas profiter de ma fonction chez Boeing pour en tirer un quelconque profit personnel à travers une utilisation inappropriée des informations de Boeing ou des informations confidentielles et de ne pas abuser de ma position, ce qui inclut ne pas s'engager dans un délit d'initié,
- suivre toutes les restrictions sur l'utilisation et la divulgation des informations, ce qui inclut tous les exigences pour la protection des informations de Boeing et l'assurance que les informations confidentielles sans lien avec Boeing sont utilisées et divulguées uniquement avec l'accord du propriétaire des informations ou si la loi vous y autorise,
- à respecter la loyauté commerciale dans toutes mes transactions et interactions,
- à protéger tous les actifs de l'entreprise, du client et du fournisseur et à les utiliser uniquement dans des activités appropriées et approuvées par l'entreprise,
- à respecter toutes les lois, règles et règlements applicables, sans exception,
- à rapporter toute conduite illégale ou immorale à la direction ou autres autorités concernées (par ex., le département responsable de l'éthique, du juridique, de la sécurité, EAE).

Chaque employé a la responsabilité de poser des questions, de demander des conseils et de rapporter les violations présumées de ce Code de Déontologie. Aucune représailles à l'encontre des employés ayant fait part d'inquiétudes fondées ne seront tolérées.